

Procès-verbal de la séance 22 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le 22 mars, le conseil municipal de la commune de SAINT LOUIS EN L'ISLE, dûment convoqué le 16 mars 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des expositions (pour une meilleure accessibilité des administrés) de SAINT LOUIS EN L'ISLE, sous la présidence de Mme VIDEAU Christine, doyenne d'âge du conseil municipal.

Présents :

M. MASSIAS Jean-Luc, Maire

Mme HENNEUSE Véronique, Mr CHAMPAGNE Nicolas, Mme VIDEAU Christine, adjoints

Mr PASQUET Benjamin, Mme WEBER Katty, Mr DELORD Benoît,

Mme LAVERGNE Aurélie, Mr PAUL Adrien, Mme SAPART Nathalie

Mr GOMES Charly, conseillers

Absent excusé : /

Rapporteur : Mme VIDEAU Christine (doyenne d'âge)

Secrétaire de séance : Mr DELORD Benoît

Ouverture de la séance : 11H00

Levée de la séance : 12H00

1. DELIBERATIONS

1-1 Election du Maire, sous la présidence du doyen d'âge du Conseil municipal

- Vu l'article L2122-4 du code général des collectivités territoriales
- Vu l'article L2122- 7 du code général des collectivités territoriales

Il est procédé à l'élection du Maire

➤ **Candidat déclaré : MASSIAS Jean-Luc**

Premier tour de scrutin :

- Chaque conseiller municipal, après appel de son nom par la doyenne d'âge de l'assemblée, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc
- Après dépouillement, le résultat suivant a été établi :
 - ✓ Nombre de bulletins : 11
 - ✓ Nombre de bulletins blancs : 1
 - ✓ Nombre de bulletins nuls (mention insuffisante ou annotée) : 0
 - ✓ Nombre de suffrages exprimés : 10
 - ✓ Majorité absolue : 6
 - ✓ Monsieur MASSIAS Jean-Luc a obtenu 10 voix

MONSIEUR MASSIAS Jean-Luc ayant obtenu la majorité absolue est déclaré Maire et est immédiatement installé

1-2 Installation du conseil municipal – Détermination du nombre d'adjoints au Maire

Vu l'article L2122-2 du code général des collectivités territoriales permettant aux conseils municipaux de déterminer librement le nombre des adjoints au Maire sans que le nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal

- Considérant que l'effectif légal du conseil municipal de SAINT LOUIS EN L'ISLE est de 11 membres, le nombre d'adjoints au Maire ne peut dépasser 3

Vu la proposition de Mr le Maire :

- CREE 3 postes d'adjoints au Maire
- CHARGE Monsieur le Maire de procéder immédiatement à l'élection des 3 adjoints au Maire

Premier tour de scrutin :

- Chaque conseiller municipal, après appel de son nom par la doyenne d'âge de l'assemblée, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc
- Après en avoir délibéré, le conseil municipal

Voix pour : 11

Voix contre : 0

Abstention : 0

- Après dépouillement, le résultat suivant a été établi :

NOM et Prénom	Fonction	Suffrages obtenus
Mme HENNEUSE Véronique	Première adjointe	11 voix
Mr CHAMPAGNE Nicolas	Deuxième adjoint	11 voix
Mme VIDEAU Christine	Troisième adjointe	11 voix

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

NOM et Prénom	Fonction	Suffrages obtenus
Mr MASSIAS Jean-Luc	Maire	10 voix
Mme HENNEUSE Véronique	Première adjointe	11 voix
Mr CHAMPAGNE Nicolas	Deuxième adjoint	11 voix
Mme VIDEAU Christine	Troisième adjointe	11 voix
Mme SAPART Nathalie	Conseillère municipale	145 voix
Mme WEBER Katty	Conseillère municipale	145 voix
Mr PAUL Adrien	Conseiller municipal	145 voix
Mme LAVERGNE Aurélie	Conseillère municipale	145 voix
Mr GOMES Charly	Conseiller municipal	145 voix
Mr PASQUET Benjamin	Conseiller municipal	145 voix
Mr DELORD Benoît	Conseiller municipal	145 voix

SIGNATURES		
Le Maire	MASSIAS Jean-Luc	
Secrétaire de séance	DELORD Benoît	

**RECAPITULATIF DES DÉLIBÉRATIONS PRISES
AU COURS DE LA SÉANCE 22 mars 2026**

N° des délibérations	Objet	Décision
2026-2203-1	Election du Maire (sous la présidence du doyen d'âge du conseil municipal	OK
2026-2203-2	Installation du conseil municipal - Détermination du nombre d'adjoints au Maire	OK

**LISTE DES MEMBRES PRÉSENTS
AU COURS DE LA SÉANCE DU 22 MARS 2026**

MEMBRES DU CONSEIL	OUI	NON	PROCURATION DONNÉE A
MASSIAS Jean-Luc	x		
HENNEUSE Véronique	x		
CHAMPAGNE Nicolas	x		
VIDEAU Christine	x		
PASQUET Benjamin	x		
WEBER Katty	x		
DELORD Benoît	x		
LAVERGNE Aurélie	x		
PAUL Adrien	x		
SAPART Nathalie	x		
GOMES Charly	x		